

LES RENOUVELLEMENTS DES LICENCES SE FERONT **A PARTIR DU 1^{ER} JUILLET 2017**

Renouvellement de licence (saisons consécutives)

Je vous remercie de bien vouloir renouveler votre licence **LE PLUS TÔT POSSIBLE.**

A sa demande de renouvellement auprès du secrétariat du club, le licencié reçoit un mail avec un lien.

Il renseigne la date de son certificat médical fourni pour la saison 2016-2017.

- si le certificat médical fourni pour la saison 2016-2017 a été établi **avant** le **1/6/2016**, alors un nouveau certificat est à produire pour la saison 2017-2018.
- si le certificat médical de la saison 2016-2017 a été établi **après le 1/6/2016**, alors celui-ci reste valable et le licencié pratiquant doit fournir une attestation de santé, après avoir renseigné un questionnaire qu'il conserve.
 - s'il coche la case **NON** à l'attestation de santé, alors cette attestation + le certificat de la saison passée sont suffisants,
 - s'il coche **OUI** à l'attestation, alors le licencié devra impérativement produire un nouveau certificat médical.

Il insère

- Nouveau certificat médical **si besoin** attestant aucune contre-indication à la pratique du handball
- Attestation –Questionnaire de santé complétée et signée.
- pour les mineurs : Autorisation Parentale complétée et signée : **né en 2000 et moins**

Il atteste avoir pris connaissance

Des documents relatifs à l'assurance Responsabilité Civile. (*Obligatoire*)

Aux options et aux garanties Individuelle Accident. (*Obligatoire*)

Il conserve strictement confidentiel son questionnaire de santé et :

Il fournit au club pour validation de la licence

- la totalité du règlement : Règlement possible en plusieurs fois

BON CAF / ANCV / COUPONS 'SPORTS' acceptés

Edition des attestations sur demande auprès du secrétariat

- L'attestation de santé originale

- Le nouveau certificat médical original, si besoin.

(Mettre le nom, date de naissance du licencié(e) et les échéances des encaissements au dos du chèque)

Merci de retourner tous ces documents auprès du secrétariat

LE VIGOUROUX Jean Pierre Penvern 56400 PLOUGOUMELLEN

TARIFS DES LICENCES SAISON 2017-2018

| | | |
|------------|---------------------|----------------------------|
| SENIORS | <i>1999 et plus</i> | 210,00 € |
| LOISIRS | | 100,00 € |
| DIRIGEANTS | | 30,00 € ou GRATUIT* |

**Le paiement au club de la licence 'Dirigeant' reste au choix de chacun*

| | | Tarif 1 ^{er} Enfant | Tarif 2 ^{ème} - 3 ^{ème} Enfant |
|--------------------|-----------------------------|---------------------------------|---|
| 17-16-15-14-13 ans | 2000-2001-2002 2003-2004 | 160,00 € | 140,00 € |
| 12-11-10-9 ans | 2005-2006 -2007 2008 | 150,00 € | 130,00 € |
| 8-7-6 ans | 2009-2010-2011 | 130,00 € | 110,00 € |